

MJ CHAMPION SARL

Michel CHAMPION
Commissaire aux Comptes

4 Rue Roger Hostein – BP 50114
49301 CHOLET Cedex

A3 DISTRIB

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 20 000 €**

Siège Social : Rue des Pagannes – 49300 CHOLET

398 358 887 RCS Angers

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)**

Cholet, le 25 octobre 2010

SOMMAIRE

I – Préambule

II – Présentation de l'opération

III – Conclusion

IV – Annexes :

- Comptes annuels au 31/12//2009
- Nomination du commissaire à la transformation

I – PREAMBULE

La Société A3 DISTRIB, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €, dont le siège social est : rue des Pagannes – 49300 CHOLET, est représentée par Monsieur Alain GUINEBERTEAU, gérant, et immatriculée sous le : 398 358 887 au RCS Angers.

Monsieur Alain GUINEBERTEAU, m'a désigné Commissaire à la Transformation et m'a chargé d'établir un rapport conformément à l'article L 224-3 du Code du Commerce.

J'ai donc pour mission d'apprécier les biens composants l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers et d'établir un rapport sur la situation de la société.

II – PRESENTATION DE L'OPERATION

Les capitaux propres de la SARL A3 DISTRIB au 31 décembre 2009, date du dernier arrêté des comptes annuels 2009 sont positifs à hauteur de 366 617€ (trois cent soixante six et six cent dix sept euros)

Une balance comptable arrêtée au 31 août 2010, ne fait pas ressortir de changement concernant les capitaux propres.

IV – CONCLUSION

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires, selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes pour :

- vérifier la réalité des actifs de la société,
- contrôler la valeur attribuée aux apports,
- m'assurer que les événements intervenus pendant la période de rétroactivité n'étaient pas de nature à remettre en cause la transformation en SAS (société par actions simplifiée)

Mes contrôles et vérifications ont portés sur les éléments suivants :

- balance comptable au 31 août 2010
- avantages particuliers : néant

Je n'ai pas d'observations particulières à formuler sur la transformation de la SARL A3 DISTRIB en SAS (Société par Actions simplifiée), et ce, après approbation par l'Assemblée Générale.

Fait à Cholet, le 25 octobre 2010

MJ CHAMPION SARL
Commissaire à la transformation

Michel CHAMPION

- ANNEXES -

- COMPTES ANNUELS 2009

BILAN ACTIF/PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

- NOMINATION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	969,94	969,94		
Immobilisations corporelles				
Matériel et outillage industriel	210 954,16	162 995,88	47 958,28	57 525,73
Autres immobilisations corporelles	116 561,09	62 745,90	53 815,19	20 920,79
Immobilisations financières				
Créances rattachées à des participations	59 179,29		59 179,29	39 179,29
Autres titres immobilisés	28 233,11		28 233,11	28 233,11
Autres immobilisations financières	7 485,69		7 485,69	914,69
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	423 383,28	226 711,72	196 671,56	146 773,61
ACTIF CIRCULANT				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	384 946,32	3 400,00	381 546,32	546 932,31
Créances diverses	46 078,47		46 078,47	30 921,00
Valeurs mobilières de placement	443 801,00		443 801,00	441 763,35
Disponibilités	304 872,30		304 872,30	97 039,79
Charges constatées d'avance (3)	2 113,48		2 113,48	1 492,16
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 181 811,57	3 400,00	1 178 411,57	1 118 148,61
TOTAL ACTIF	1 605 194,85	230 111,72	1 375 083,13	1 264 922,22

(3) Dont à plus d'un an (brut)

7 726,16

8 132,80

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	20 000,00	20 000,00
Réserve légale	2 000,00	2 000,00
Autres réserves	250 793,05	216 205,63
Résultat de l'exercice	81 530,01	134 587,42
Provisions réglementées	12 293,94	9 286,47
TOTAL CAPITAUX PROPRES	366 617,00	382 079,52
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 566,49	7 212,52
Emprunts et dettes financières divers	38 352,99	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 554,11	203 578,73
Dettes fiscales et sociales	417 209,94	310 564,56
Autres dettes	1 637,64	18 164,73
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	371 144,96	343 322,16
TOTAL DETTES (1)	1 008 466,13	882 842,70
TOTAL PASSIF	1 375 083,13	1 264 922,22
(1) Dont dettes à plus d'un an	76 664,44	797,32
(1) Dont dettes à moins d'un an	929 801,69	882 045,38

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2009 au 31/12/2009 (12 mois)	Du 01/01/2008 au 31/12/2008 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	189 182,47	196 330,37	-7 147,90	-3,64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	0,12	0,03	0,09	300,00
Reprises sur provisions et transfert de charges	4 820,02	2 801,24	2 018,78	72,07
Total des produits exceptionnels	4 820,14	2 801,27	2 018,87	72,07
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	72 000,11	0,62	71 999,49	
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital		461,40	-461,40	-100,00
Dotations exceptionnelles amort. et provisions	7 827,49	5 143,20	2 684,29	52,19
Total des charges exceptionnelles	79 827,60	5 605,22	74 222,38	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-75 007,46	-2 803,95	-72 203,51	
Impôts sur les bénéfices	32 645,00	58 939,00	-26 294,00	-44,61
TOTAL DES PRODUITS	1 870 784,63	1 711 528,90	159 255,73	9,30
TOTAL DES CHARGES	1 789 254,62	1 576 941,48	212 313,14	13,46
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	81 530,01	134 587,42	-53 057,41	-39,42

A3 DISTRIB
Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 €
Siège social : rue des Pagannes – 49300 CHOLET
398 358 887 RCS ANGERS

**DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION**

Les soussignés :

Monsieur Alain GUINBERTEAU

Propriétaire de 120 parts

La société AGENA 3000

Propriétaire de 880 parts

Représentée par Monsieur Alain GUINBERTEAU

Seuls associés de la société A3 DISTRIB

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 €

Siège social : rue des Pagannes – 49300 CHOLET

Immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro
398 358 887

Lesquels envisagent la transformation de ladite société en Société par Actions Simplifiée,

Ont décidé, à l'unanimité, conformément aux dispositions des articles L.224-3 et L.223-43 du
Code de commerce, de désigner :

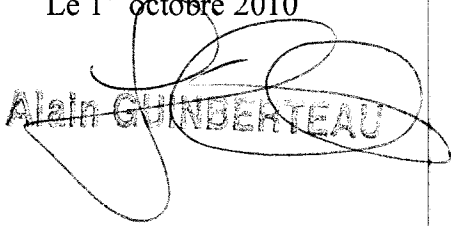
Monsieur Michel CHAMPION

Rue Roger Hostein – 49300 CHOLET

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de commissaire à la transformation avec pour
mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les
avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions
prévues à l'article L.224-3 du Code de Commerce et de l'établissement du rapport sur la
situation de la société prévu par l'article L.223-43 du Code de commerce.

Fait à CHOLET

Le 1^{er} octobre 2010


Alain GUINBERTEAU